



Grenoble, le 23 juillet 2015

# Communiqué de presse

## La spéléologie doit rester un plaisir raisonné.

---

Le préfet de l'Isère souhaite rappeler que la spéléologie est une activité qui peut s'avérer très dangereuse sans un minimum de précautions, dès lors qu'elle est pratiquée par des équipes ou des personnes mal préparées.

Le risque zéro en spéléologie n'existe pas et les opérations de secours sont fréquentes. C'est pourquoi l'anticipation des risques, le respect des règles de sécurité et de prudence doivent être au cœur des préoccupations de chacun.

Bien que la gratuité des secours est garantie en France, les opérations de secours représentent un coût élevé pour la collectivité et impliquent souvent des prises de risques importants pour les sauveteurs.

Des associations, composées de bénévoles placés sous l'autorité du Préfet, œuvrent au cœur des dispositifs des secours souterrains. Leur matériel et leur savoir-faire sont mis à la disposition des pouvoirs publics.

L'action de ces associations concourt à une réduction significative du coût des secours supporté par la collectivité.

D'autre part, le Comité Départemental de la Spéléologie de l'Isère dispose d'un annuaire qui recense les clubs et les professionnels de cette discipline qui peuvent conseiller les amateurs de spéléologie et même accompagner les moins expérimentés.

**Lors de la préparation d'une expédition** de spéléologie vous pouvez consulter leur site:

- ✓ Le Secours Spéléologie de l'Isère (3SI) : <http://www.sssi.fr/>
- ✓ Le Comité Départemental de la Spéléologie de l'Isère : <http://cds38.org/>
- ✓ L'Association Départementale des Radioamateurs au service de la sécurité civile de l'Isère. (ADRASEC 38) : <http://www.adrasec38.frnasec.org/>

Pour que l'activité de la spéléologie reste un plaisir raisonné et responsable, chaque pratiquant doit suivre les consignes et conseils suivants :

### **Avant de s'engager sous terre :**

- Toujours prévenir ses proches :
  - de l'objectif de la sortie ;
  - du nombre de participants ;
- Se renseigner sur la topographie, les conditions d'accès (état des sentiers, conditions d'enneigement....) ;
- Bien vérifier que tous les participants ont communiqué les mêmes informations sur la sortie (situation de la cavité, heure prévue pour la sortie....);
- Pour les réseaux sujets aux crues, bien prendre la météo ;
- Prévoir de quoi s'éclairer, s'hydrater et se nourrir pour la durée de la course (prévoir une marge de sécurité);
- Prendre de quoi réaliser un point chaud (couvertures de survie, bougies ; briquets en état de marche) ;
- Se munir de la topographie et l'avoir sur soi abritée de l'humidité (pochette plastifiée) ;
- Prévoir de quoi pratiquer un auto-secours (couteau et poulie sur soi) ;
- En cas de blocage par une crue, préférer attendre plutôt que de remonter sous la cascade (risque fort de décès par noyade) ;
- Préparer les kits (sacs de transport de matériel sous terre):
  - en n'oubliant pas les nœuds en bout de corde ;
  - en numérotant les kits en cas de besoin ;
- Savoir renoncer le cas échéant.
- Bien préparer/vérifier son matériel
- Jeter un œil au matériel des autres membres du groupe (en particulier, maillon central, baudrier, longues, mousquetons de longues).

### **Pendant la sortie :**

- Purger les abords des verticales ;
- Ne pas stationner à la base des puits ;
- Bien observer le parcours sous terre pour bien se situer sur la topographie ;
- Être vigilant :
  - sur le débit des cours d'eau souterrains (détecter une éventuelle crue) ;
  - sur l'état physique et moral du groupe ;
  - sur les gestes techniques des autres participants.

### **Après la sortie :**

- Si l'on constate des dangers sous terre, les signaler ;
- Prévenir les personnes sensées donner l'alerte en cas de retard dès que l'on sort ;
- Bien nettoyer et vérifier le matériel (personnel et collectif).

### **Contact presse :**

Service communication de la Préfecture  
Téléphone : 04 76 60 48 07  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)



@Préfet38